



Règlement

1. Organisation

a. Titre

La **Transtunisienne Historique A.S.B.L.** Seasunrally.Org. organise du **02/07/2022 au 03/07/2022** une épreuve de régularité récréative pour véhicules anciens combinée à un tournoi de golf intitulée:

GOLF & CLASSIC RACE CHALLENGE

b. Organismes

La **Transtunisienne Historique A.S.B.L.** (<http://www.SeaSunRally.com/>)
368b, Rue du Val Notre Dame 4520 MOHA BELGIUM

c. Secrétariat

Diane Charles
Singel, 18B - 1853 STROMBEEK BEVER BELGIUM

d. Officiels de l'événement

- Chairman of Event : **Pierre BARRE**
- Directeur de la manifestation : **Robert RORIFE**
- Secrétariat de la manifestation : **Diane CHARLES**
- Responsables parcours : **Robert RORIFE – Pierre BARRE**
- Centre de calcul : **Breine**
- Responsable des contrôleurs : **Guy PEIGNEUX**
- Relation avec les concurrents : **Diane CHARLES**
- Camionnette bagages : **Georges TROQUAY – Jean FILOT**
- Assistance mécanique : **TBA**
- Assistance rapatriement : **Steph JANSSENS**
- Conseillers Golf : **Jean François Degrève - Five Nations Mean**
Laurent Richard - Five Nations Durbuy
-

2. Timing de la manifestation

- 20 janvier 2022 : Ouverture des pré-inscriptions
- 25 janvier 2022 : Ouverture des inscriptions
- Samedi 2 juillet 2022 : Début de la manifestation
- Dimanche 3 juillet 2022 : Fin de la manifestation

3. Description de la manifestation

- a. Le **Golf & Classic Race Challenge** est une manifestation de régularité récréative historique internationale pour voitures anciennes, à parcours secret, basée sur la navigation routière, se déroulant sur la voie publique ouverte à la circulation, conformément aux législations en vigueur. **Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse.** La vitesse moyenne est de 50 km/h max, dans les agglomérations elle sera de 36 km/h max.
- b. Cette manifestation de régularité est combinée à un tournoi de golf se déroulant de la manière suivante : 6 trous à réaliser au Five Nations Golf club de Méan, 6 trous à réaliser

au Five Nations Golf club de Durbuy, 6 trous à réaliser au Naxhelet Golf club de Huy, soit 18 trous au total à parcourir en 2 jours (2 et 3/07/2022).

c. Le parcours sera représenté en fléché métré descriptif très précis.

4. Admission des pilotes et copilotes

- Chaque équipage sera composé de **deux joueurs de golf** ou **d'un golfeur et d'un non-golfeur**. Deux catégories **REGULARITY** qui font l'objet chacune d'un classement spécifique reprenant les résultats des Tests de Régularité sur route (6 RT au total d'un niveau facile) et des parties de golf.
- Deux catégories **TOURING** sans prise de temps et basée sur le respect précis du parcours et des contrôles de passage à relever sont aussi disponibles pour **deux joueurs de golf** ou **pour un golfeur et un non-golfeur**.
- Il y aura 6 trous joués par équipe de 2 pour chaque terrain soit 18 au total.
- Les pilotes admis à l'organisation sont toutes personnes majeures qui sont titulaires et porteurs d'un permis de conduire valable.

5. Admission des véhicules

- a. Le nombre de véhicules admis à prendre le départ est de **30** toutes catégories confondues.
- b. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule sans en donner la raison. Si la candidature n'est pas retenue, les frais de participation perçus seront remboursés intégralement.
- c. Automobiles classiques acceptées :
 - de 1925 à 1982 (**Régularité**)
 - jusque 1995 (**Touring**)

6. Normes techniques

- a. Tous les véhicules doivent être en accord avec la réglementation de leur pays d'immatriculation ainsi qu'avec les normes techniques du présent règlement.
- b. Le contrôle de conformité de pré-manifestation portera principalement sur la sécurité.
- c. Les appareils servant à mesurer la distance (Tripmaster, Brantz...etc) peuvent avoir un système d'affichage numérique (écrans LCD, LED et autre).

7. Participation aux frais

- a. Toute personne qui désire prendre part à la manifestation est invitée à renvoyer au secrétariat la demande de participation.

Diane Charles

Singel, 18B - 1853 STROMBEEK BEVER BELGIUM

diane@seasunrally.com

Pour être officialisée, l'inscription doit être accompagnée d'un paiement de 200 euros. Le solde devra être réglé au plus tard pour le 30 mai 2022. Le nombre des participants étant limité à 30, les équipages ayant réglé une pré-inscription seront d'office retenus.

- b. La participation aux frais par personne en hôtel 4 étoiles est :
 - de **690 euros** en chambre double
 - de **770 euros** en chambre single

OPTIONS :

Une nuit supplémentaire au Five Nations Golf de Méan (vendredi 1^{er} juillet)

- Chambre Double (2 ou 1 lit) : **80 €** par personne
- Chambre Single : **140 €** par personne

La participation aux frais comprend :

- Les prestations hôtelières (1 nuit) , selon la formule choisie
- 2 repas 'lunch' et un diner 3 services
- les green fees et l'accès aux 3 terrains de golf du tournoi
- la location de golf car
- L'assurance obligatoire : L'assurance comprend l'assurance responsabilité civile obligatoire pour le véhicule et ses occupants pendant la manifestation ainsi qu'une assistance juridique. Néanmoins les dégâts matériels entre participants ainsi que vos propres dégâts ne sont pas assurés.
- Un set de road-book.
- Le carnet de route.
- Deux plaques de l'événement.
- Deux jeux de numéros pour portières
- Les trophées et souvenirs.
- Un véhicule assistance mécanique.
- Un véhicule assistance bagages et clubs de golf
- Le service véhicule balai / rapatriement à l'étape en cas de panne.
- Ainsi que tous les autres documents nécessaires.

a. Modalités de paiement :

- la participation aux frais est payable par virement au compte
numéro : **BE43 6363 9178 0101**
code BIC : **BNAGBEBB**
au nom de La Transtunisienne Historique a.s.b.l.
Mentionner les noms de l'équipage en communication.

b. La participation aux frais sera remboursée à concurrence de 85% des droits perçus si le concurrent se désiste par écrit avant le 1^{er} mai 2022. Après cette date plus aucun remboursement ne sera effectué. Néanmoins les cas particuliers pourront être examinés, à titre exceptionnel, le comité d'organisation pourrait octroyer un remboursement de 50% des frais déjà perçu.

8. Attribution des numéros

L'attribution des numéros de départ se fera par ordre de rentrée des bulletins de participation accompagnés de la totalité des frais de participation avec priorité aux voitures les plus anciennes et aux équipages ayant réglé une pré-inscription.

L'ordre des départs sera effectué en fonction de l'ancienneté de la voiture et du handicap golfique des équipages.

9. Parc de départ, de regroupement et de fin d'étape

- a. L'organisation décline toute responsabilité pour d'éventuels dégâts occasionnés aux véhicules laissés dans les parcs, même si ceux-ci sont gardés.
- b. Dans les parcs, il est permis de travailler. Cependant les interventions mécaniques devront être totalement terminées avant l'heure de départ.

10. Service et ravitaillement

- a. Les points de ravitaillement en carburant seront mentionnés dans le road-book

11. Additifs – Interprétation

- a. Toutes les éventuelles modifications ou dispositions supplémentaires seront annoncées par des additifs, datés, numérotés et signés qui feront partie intégrante du présent règlement.
- b. En cas d'interprétation différente, le texte rédigé en langue française fera foi.
- c. Toute modification doit être contresignée par au moins un membre de l'équipage.

12. Contrôle des documents

- a. Le contrôle des documents se fera au FIVE NATIONS GOLF de Méan à une heure précisée par convocation.
- b. Lors du contrôle des documents précédent la manifestation, l'équipage devra signer un document type "abandon de recours" ainsi qu'une attestation prouvant qu'il accepte tous les termes du présent règlement (plus les éventuels additifs que l'organisateur jugera utile de publier).
- c. Le pilote et le navigateur devront être en possession, sous peine de se voir refuser le départ:
 1. de leur carte d'identité ou de leur passeport.
 2. de leur permis de conduire.
 3. d'une attestation légalisée autorisant l'utilisation du véhicule si le pilote ou le copilote n'est pas propriétaire.

13. Contrôle de conformité

- a. Le contrôle de conformité se fera à Méan après le contrôle administratif à une heure précisée par convocation.
- b. Les concurrents se présenteront munis :
 1. du certificat d'immatriculation du véhicule.
 2. de la carte verte d'assurance valable pour la durée de l'épreuve.
- c. Pour le contrôle de conformité, les numéros, les plaques de l'épreuve et les publicités de l'organisation devront être apposées sur le véhicule aux endroits définis.
- d. Une attention particulière sera apportée au contrôle du bruit émis par le véhicule qui en marche ou à l'arrêt au $\frac{3}{4}$ de son régime moteur maximum, ne pourra dépasser 95 décibels. Des mesures spécifiques seront réalisées conformément aux législations fédérales et régionales en vigueur.

14. Etalonnage et « Carnet de contrôle »

- a. Une base d'étalonnage du distance mètre, de 7,5 Km minimum, sera communiquée en annexe de la convocation.
- b. L'heure officielle est celle du système BREINE
- c. Carnet de contrôles.
 - Au départ, chaque concurrent recevra un carnet de contrôles.
 - Le carnet devra être présenté aux différents contrôles humains.
 - L'exactitude des inscriptions reste sous l'entière responsabilité du concurrent.
 - Toute rature ou altération du carnet entraînera une pénalité.

15. Chronométrage

Les prises de temps et les contrôles de passage seront réalisés par le système BREINE. Chaque équipage doit posséder à bord un téléphone portable muni de l'application BREINE et doit avoir pu télécharger le Road Book spécifique du Golf & Classic Race Challenge. Toutes les informations détaillées seront fournies à tous les participants inscrits en temps utiles.

16. Contrôle de vitesse - Zone « Speed Control » :

Dans les zones « Speed Control » indiquées dans le road book, votre vitesse sera contrôlée en « instantané » par le système BREINE

17. Pénalités :

A. Pénalités routières Regularity :

1. Par prise de temps manquante en RT..... 120 pts
2. Pénalisation forfaitaire par épreuve de régularité..... 450 pts
3. Non réalisation d'une épreuve de régularité..... 450 pts
4. Pénalisation forfaitaire maximum par prise de temps pour retard en
épreuve de régularité 20 pts
5. 1^{ère} seconde d'avance en épreuve de régularité 1 pt
à partir de la 2^{ème} seconde d'avance 2 pts
6. Par seconde de retard en épreuve de régularité..... 1 pt
7. Par Contrôle de passage manquant (CP) 20 pts

8. Excès de vitesse
Excès de vitesse inférieur à 30 % de la vitesse autorisée : Avertissement
Au-dessus de 30 %, 1 point au carré par km de dépassement
Excès de vitesse qui dépasse 100 % de la vitesse autorisée : Exclusion
Pénalisation maximum pour dépassement de la vitesse autorisée : 150 pts

Exemple 30 Km/h de vitesse maximum autorisée

Jusque 39 km/h : Avertissement

Vitesse réalisée 40 Km/h : pénalité 1 au carré = 1 pt

Vitesse réalisée 45 Km/h : pénalité 6 au carré = 36 pts

Vitesse réalisée 50 Km/h : pénalité 11 au carré = 121 pts

Vitesse réalisée 51,5 Km/h : pénalité 12,5 au carré = 150 pts

Vitesse supérieure à 51,5 km/h : pénalité de 150 pts

Vitesse supérieure à 60 km/h : Exclusion

9. Tous les points d'arrivées des RT seront pris en compte pour le classement, à l'exception d'un joker par demi jour (1 prise de temps) : un joker le samedi matin, un le samedi après midi, un le dimanche.

Dans une limite de 20 points, uniquement en cas de retard (en cas de ralentissement sur la route par un camion, bus ou tracteur)

B. Pénalités routières Touring :

1. Par Contrôle de passage manquant (CP) 20 pts
2. Excès de vitesse (idem pénalités Regularity – point 8)

C. Pénalités golfiques :

Le Tournoi de golf se déroulera par équipe de 2 (pilote – co-pilote) et le parcours de golf sera réalisé par flight de 4 (2 équipes de 2) sur 3 fois 6 trous (6 Tee sur chacun des 3 terrains de golf au programme). Le décompte des points sera effectué en formule STABLEFORD. Le classement sera effectué sur base du plus grand nombre de points récolté par chaque équipe quelque soit le handicap golfique.

La **catégorie ' 2 joueurs de golf '** effectuera les 3 parcours en formule 'Scramble', à savoir une balle jouée au départ par chacun des 2 joueurs puis une seule balle (la meilleure) jusqu'au put, chaque joueur jouant en alternance.

La **catégorie ' 1 joueur de golf + un non golfeur '** effectuera les 3 parcours en formule 'Drive and put'. C'est à dire que le joueur de golf jouera la balle depuis le départ jusqu'au moment où la balle arrive sur le green. Là, la balle sera placée à une longueur de club 'putter' (+ /- 80 cm) du trou. Le non golfeur devra alors mettre la balle dans le trou avec le moins de coups possible.

Pour toutes les catégories, la règle de 3 minutes maximum pour trouver la balle devra être respectée.

D. Classement combiné Golf et Rallye :

A l'issue de la première journée du Golf & Classic Race Challenge, le samedi 2/07 en soirée, un classement provisoire combiné sera publié. Celui ci sera le résultat des deux classements distincts : le classement de chaque équipage en rallye et le classement du tournoi de golf.

- Le classement Rallye sera établi sur base croissante, les équipages totalisant le moins de points occupent la tête du classement.

- Le classement Golf sera établi sur base décroissante, les équipages totalisant le plus de points occupent la tête du classement.

- Le classement combiné Golf / Rallye s'établira en **additionnant les positions** au classement général de chacun des 2 classements.

Exemple 1:

- équipage n° 3 : Classé 4 ème au Golf et 2 ème en Rallye. L'équipage n° 3 est donc **6 ème au classement général combiné.**

Exemple 2 :

- équipage n° 9 : Classé 10 ème au Golf et 1 er en Rallye. L'équipage n° 9 est donc **11 ème au classement général combiné.**

18. Réclamations et appels

- a. Seules les réclamations écrites et individuelles seront prises en compte.
- b. Toute réclamation concernant les classements devra être présentée au responsable « relations concurrents », dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats officiels.

19. Classements

- a. A l'issue de l'épreuve seront établis plusieurs classements récompensant les équipages totalisant le moins de points :
 - classement général **REGULARITY GOLF CHALLENGE 2 GOLF PLAYERS**
 - classement général **REGULARITY GOLF CHALLENGE 1 GOLF PLAYER**
 - classement général **TOURING GOLF CHALLENGE 2 GOLF PLAYERS**
 - classement général **TOURING GOLF CHALLENGE 1 GOLF PLAYER**
- b. En cas d'ex-aequo, l'équipage de la voiture présentant la plus faible cylindrée sera proclamé vainqueur. Si l'égalité devait subsister, la victoire reviendrait à l'équipage de la voiture la plus ancienne.

20. Trophées et souvenirs

1. Classement Général **REGULARITY GOLF CHALLENGE 2 GOLF PLAYERS**
 - 1^{er} équipage 2 coupes
 - 2^{ème} équipage 2 coupes
 - 3^{ème} équipage 2 coupes
2. Classement Général **REGULARITY GOLF CHALLENGE 1 GOLF PLAYER**

1^{er} équipage 2 coupes

2^{ème} équipage 2 coupes

3^{ème} équipage 2 coupes

3. Classement Général **TOURING GOLF CHALLENGE 2 GOLF PLAYERS**

1^{er} équipage 2 coupes

2^{ème} équipage 2 coupes

3^{ème} équipage 2 coupes

4. Classement Général **TOURING GOLF CHALLENGE 1 GOLF PLAYER**

1^{er} équipage 2 coupes

2^{ème} équipage 2 coupes

3^{ème} équipage 2 coupes

5. Trophées spéciaux :

- le plus beau 'put' d'un 'non golfeur'.